

Le Fonds municipal vert^{MC} de la FCM offre des prêts à faible taux d'intérêt pour les projets de remise en état de sites contaminés

OTTAWA, LE 10 JUILLET 2008 – La Fédération canadienne des municipalités (FCM) a mis sur pied une nouvelle occasion de financement pour la remise en état de sites contaminés dans le cadre de son Fonds municipal vert^{MC} (FMV). En tout, 20 millions de dollars seront mis à la disposition des administrations municipales et de leurs partenaires.

« Le taux d'intérêt du FMV pour les administrations municipales est de 1,5 % inférieur à l'indice de référence des obligations du gouvernement canadien pour un même terme », a affirmé Jean Perrault, maire de Sherbrooke, Québec, et président de la FCM. « Par exemple, le 10 juillet 2008, la FCM offrait aux administrations municipales un taux d'intérêt de 2,2 % pour les déboursements de prêts du FMV amortis sur 10 ans. Grâce aux prêts à faible taux d'intérêt du FMV, les collectivités peuvent ainsi agir dans l'intérêt de l'environnement, et dans l'intérêt de leur budget, » de poursuivre le Maire Perrault.

Les taux d'intérêt des prêts du FMV sont fixés au moment de chaque déboursement. Les prêts du FMV pour les partenaires municipaux du secteur privé sont basés sur le degré de solvabilité du demandeur et sur un certain nombre de critères, dont le caractère novateur et les avantages environnementaux du projet. Par conséquent, la FCM pourrait être prête à financer des projets ayant du mal à obtenir l'appui financier d'organismes prêteurs traditionnels tout en leur offrant un taux d'intérêt plus attrayant.

Cet appel de demandes du FMV accorde une plus grande souplesse et des échéanciers plus longs que ne le permettaient les occasions antérieures de financement du FMV pour les sites contaminés. Le FMV recevra les demandes à compter du 10 juillet 2008, et les traitera de manière continue durant cette période. Chaque demande sera évaluée individuellement et en fonction de son intérêt intrinsèque. Le FMV versera les fonds aux demandeurs retenus durant la remise en état de leur site, soit au moment où il est souvent le plus difficile d'obtenir du soutien.

« Nous avons écouté les spécialistes et nous avons reconnu leurs priorités, » a expliqué Karen Leibovici, conseillère municipale d'Edmonton, Alberta, et présidente du conseil du FMV. « Nous avons apporté d'importantes modifications au processus afin de mettre le financement à leur disposition plus rapidement et avec le moins d'embûches possible. »

« Les sites contaminés font partie des préoccupations principales des collectivités de toutes tailles et de toutes les régions, » a ajouté M^{me} Leibovici. « Nettoyer ces sites peut améliorer la qualité de vie, stimuler le développement économique, et transformer un problème environnemental en un atout pour la communauté. »

Le gouvernement du Canada a doté la FCM de 550 millions de dollars afin de mettre sur pied le FMV et d'offrir aux administrations municipales et à leurs partenaires une source de financement soutenue et à long terme, tout en favorisant l'échange des connaissances. Le FMV soutient les collectivités dans l'amélioration de la qualité de l'air, de l'eau et du sol, et dans leurs efforts en vue de faire face au changements climatiques.

Pour plus de renseignements :

www.collectivitesviables.fcm.ca

Raymond Sullivan

Gestionnaire des communications

Centre pour le développement des collectivités viables

Fédération canadienne des municipalités FCM

613-907-6294

rsullivan@fcm.ca